[illegible]LLE.

J[illegible], MAGNE & CO.

CONDITIONS:

[illegible]

LES ANNONCES qui ne doivent paraître qu'une fois [illegible]

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées jusqu'à contre-ordre [illegible]

LES THEATRES et autres ouvertes pour l'amusement public [illegible]

POUR NEW-YORK.
Par Key-West et Charleston.—Départ dimanche soir, à 4 heures fixe—le 20 juin.
—Le magnifique steamer à basse pression NEW-YORK, capitaine John T. Wright.
Le bateau à New-York pour le fret, et ayant de magnifiques emménagements, partira comme ci-dessus. Les personnes qui arriveront à New York, 21 jours après leur départ d'ici, en s'adressant au bureau du steamer, [illegible] tout le voyage. Pour passage dans la Chambre ou à l'entrepont s'adresser au comptoir des soussignés où il y a un plan de la chambre.
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
N. B. Des chambres pour familles peuvent être arrêtées [illegible]. 17 mai

POUR GALVESTON.
Paquebot régulier pour Mardi le 1 juin, à 10 heures A. M.
Le steamer à basse pression NEW-YORK, capitaine John T. Wright, partira positivement pour le port ci-dessus le 1er juin à 10 heures, A. M.
Ce bateau a été entièrement réparé et offre aux passagers toute la sûreté et le confortable que l'on peut désirer; sa marche est supérieure et il a d'excellents emménagements. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou au bas de la rue Conti, ou à
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
Les jours de départ de New-York sont: de la Nouvelle-Orléans, le 1 et le 15, et de Galveston, le 7 et le 22 de chaque mois, et il sera suivi par le steamer Savannah qui partira de ce port, le 8 et le 22, et de Galveston, le 12 et le 28 de chaque mois. 26 mai

POUR SAINT-LOUIS et la rivière Missouri.—Le bateau à vapeur, fin marcheur et tirant peu d'eau, PREEMPTION, capt. Harris, reçoit actuellement du fret pour les lieux susdits et les ports intermédiaires, et partira mardi les juin, à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Girod, ou à JOHN B. SHAW & Co. 24, rue Poydras.
16 mai

POUR ST. LOUIS ET QUINCY.—Le bateau à vapeur OREGON, neuf et fin marcheur, capt. [illegible], est actuellement prêt à recevoir du fret, et en ayant déjà une bonne partie engagée, partira sous peu. Pour le reste de son chargement ou passage, s'adresser à bord au bout de la rue Poydras, ou à CHAS DOANE, 69, Poydras.
24 mai

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.
Le bateau-à-vapeur INDEPENDENCE, pour Cincinnati, Louisville et tous les débarquements intermédiaires, partira Mardi matin, 1er juin, à 10 heures précises. On peut se pourvoir de cabines en s'adressant à
H. E. LAWRENCE, 10, Nlle. Levée.
30 mai

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et Pittsbourg.—Le steamer à passagers NOMONGAHELA, capitaine Chas. Stone, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires lundi le 31 courant, à 11 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras ou à L. DOBBIN, No. 16, rue de la Nlle Levée.

PAQUEBOT REGULIER POUR MANDEVILLE LEWIS-BURG & COVINGTON.—Le steamer fin marcheur WALKER, capitaine J. A. Bonneval, ayant été entièrement réparé, partira pour les ports ci-dessus, tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de 6 heures, et effectuera son retour tous les mercredis et vendredis. Il quittera aussi le rail road tous les samedis pour [illegible] après-midi.
Le steamer Walker remontera la rivière jusqu'à Covington, il a de superbes emménagements et peut offrir tous les agréments possibles.
Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord.
21 av—6m

PAQUEBOT DE BAYOU SARA ET PORT HUDSON.
(Nouvel arrangement.)
Le steamer PERSIAN, capitaine Jesse Hart, partira à l'avenir de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis matin à 10 heures, et à son retour il quittera Bayou Sara et Port Hudson les samedis. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier
27 avril ou à STETSON & AVERY.

Paquebot hebdomadaire entre la Nelle Orléans et Mobile.
Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été radoubé à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 29 m i, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 6 heures, P. M. pour la Baie St. Louis, Pascagoula, Mississippi City et Biloxi, et reviendra le dimanche, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi à 4 heures.
Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Mobile, tous les mardis à 6 heure P. M. touchera aux endroits ci-dessus, et arrivera à la Mobile les mercredis à 6 heures, P. M.
Il repartira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les jeudis à 6 heures, A. M. touchera aux endroits ci-dessus et arrivera à la Nouvelle-Orléans le samedi à 6 heures du matin.
Il partira en outre de l'Echo fera un voyage par semaine à la Mobile et partira d'ici le samedi soir 24 courant, à 6 heures, pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
GINN & DUNN, 54, Nlle. Levée.
29 avril

POUR LAFOURCHE, et tous les ports intermédiaires.—Le fin marcheur GENL. HARRISON, capitaine Butchelder, naviguera comme paquebot régulier pendant la saison, entre cette place et les ports ci-dessus mentionnés, laissant la Nouvelle-Orléans tous les Dimanches à 10 heures A. M., et Donaldsonville tous les Jeudis à 7 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à HENRY TETE, 13, rue Conti.
10 fe—6m

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.—Le steamer ROB. FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine J. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et samedi, à 10 heures A. M., et de Bayou Sarah les mercredis à 8 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme paquet régulier, pour les ports ci-dessus pendant la saison. Et pendant les basses eaux il ira à Franklin, partira de cette ville pour la Nlle. Orléans et Plaquemines, en partant de ce port tous les jeudis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
A. H. VERRET, 6, Nlle. Levée.
14 nov

CABOTAGE.

POUR N. YORK.—Devant partir le 6 juin—Le brick CUBA, capitaine Luther, partira pour ce port. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à JOHN ALEXANDER, 15, rue du Canal.
16 mai

POUR NEW-YORK.—Partant lundi 31 du courant—Le navire paquebot OCONEE, capitaine Jackson, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
JAMES E. WOODRUFF, 52, rue du Camp.
26 mai

POUR BOSTON.—La barque doublée AL. THORP, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la Presse d'Orléans, ou à JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.
20 mai

POUR BOSTON.—La goëlette fine voilière BOLD-COMMANDER, capt. Wing, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à JOHN ALEXANDER, 15, rue du Canal.

POUR BALTIMORE.—Paquebot partant le 1er juin.—Le navire fin voilier TIPPECANOE, capitaine Gray, [illegible] beaux emménagements, s'adresser à bord ou au lace de la rue [illegible], ou à G. BEDFORD & BECK 24, Douane
24 mai

POUR CITY POINT et Richmond.—La goëlette ZERVIAH, capt. Stevens, partira comme ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Orange, ou à
JOHN ALEXANDER, 15, rue du Canal.

POUR CITY POINT ET RICHMOND.—La goëlette fine voilière ONTARIO, capitaine [illegible], ayant les quarts de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
JOHN ALEXANDER, 15, rue du Canal
26 mai ou à J. B. BAILY, 14 Bienville.

POUR NORFOLK, City Point et Richmond—Le brick paquebot ORLEANS, capitaine William Wickham, ayant sa plus forte partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face des Magasins rouges, ou à JOHN ALEXANDER, 15, rue du Canal.

POUR SAVANNAH.—La goëlette CHOCTAW, capitaine Norton, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée et allant à bord, partira dans peu de jours. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
5 mai

ANTILLES, MEXIQUE, &c

POUR MATAGORDA, Port Lavacca et Linville (Texas).—La goëlette fine voilière BOSTON PACKET, capitaine Frederic Arnot, ayant une partie de son chargement engagé, et allant à bo d, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
WM. HENRY FULLER, 42 rue Poydras.
28 avril

POUR LA MOBILE.—La goëlette neuve et fine voilière MARIA, capt. Elderkin, ayant une partie de son chargement allant à bord, en face du Nouveau Bassin. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
14 mai

POUR LA MOBILE.—La goëlette fine voilière JOSEPHINE, capitaine Barceau, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR LA MOBILE.—La goëlette fine voilière W. BURWOOD, capt. [illegible], partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR LA MOBILE.—La goëlette HORNET, capitaine Pierce, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour le reste de fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 97 rue du Camp.

A VENDRE OU A FRETER

A VENDRE ou à fréter—Le brick américain SAM HOUSTON, [illegible]
ALEXANDER GOW, 29 rue Bienville.

A FRETER. Le trois mâts RUSSIA, s'adresser à
A. S. BARKER, 69 1/2 rue de la Commune.
29 avril

[illegible] CUCULLU, LAPEYRE & Co., 20, Vieille Levée.

[illegible]

[illegible] rue Gravier

POUR LONDRES.—Le navire de première classe MERCURY, capitaine B. Cook, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et ayant de beaux emménagements [illegible]
18 mai

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier doublé et chevillé en cuivre [illegible], capitaine McLean, partira sous peu. Pour le balance de son fret ou passage, s'adresser à
WM. [illegible] & Co.
13 mai

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier WOODS[illegible], ayant une partie de son chargement [illegible]. Pour fret de 300 balles [illegible] s'adresser à bord ou à J H ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
6 mai

POUR LIVERPOOL.—Le trois mâts UNITED STATES, capitaine Swanton, ayant une partie de son cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
27 av

POUR BARCELONE.—La polacre Espagnole PRUDENTE, capt. Millet, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 150 balles de coton, s'adresser à
CUCULLU, LAPEYRE & Co., 20, rue de la Vieille Levée.
26 mars

ASSURANCES SUR LA VIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

LE manque d'une institut on d'Assurances sur la vie, et les primes extravagantes que demandent les compagnies d'Europe et du Nord pour assurer la vie d'individus résidant à la Louisiane, ont déterminé la direction de cette compagnie à mettre en opération la clause de sa charte qui l'autorise à contracter des assurances sur la vie, à des primes qui pourront mettre à même chaque personne, jouissant d'un revenu annuel ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent d'elle une ressource en cas de mort.

L'échelle des primes adoptées par la compagnie est aussi conforme qu'il a été possible de le faire à celle des Compagnies de Londres, qui font des assurances sur la vie dans toute l'Angleterre; il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.

D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 25 ans, assure le paiement de mille piastres à son ayant cause en cas de mort dans l'année; une prime annuelle de cent piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.

La Compagnie signera des polices pour une période d'une à sept années, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou même par année.

Des renseignements plus étendus seront fournis au bureau de la Compagnie, No. 45, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Gravier.

Par ordre de la Direction.
1 mars—5m CH. BRIGGS, secrétaire.

MAISON & MEUBLES à louer.—La maison en briques à étages, située dans la rue Julia, No. 97, ayant toutes les commodités nécessaires pour une famille, sera louée du 13 mai courant au 1er. novembre, et si on le désire, l'ameublement sera vendu à une estimation convenable, ou loué ainsi que tous les ustensiles de cuisine, service de porcelaine, &c. &c. La maison a un hydrant, chambre de bain, &c. &c. La maison est en parfait état et offre tous les agréments possibles pour une résidence d'été. S'adresser à W. HY. FULLER, 42 rue Poydras.
22 mai

A LOUER pour le 1er juin une maison rue Ste-Anne entre Bourgogne et Remparts. S'adresser à F. BRUGIER, 9, rue St-Louis.
13 mai

MAISONS A LOUER.
UNE maison en briques, située aux encoignures Ste. Anne et Claiborne.
Une maison à étages et en briques, située rue d'Espagne, entre Moreau et Casacalvo.
Une maison, située rue Moreau, entre Fort et Ferdinand, block des Architectes.
Une moitié de maison, située rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine.
Pour les conditions, qui sont avantageuses, s'adresser rue Chartres, No. 122 à
CORDEVIOLLE & LACROIX.
13 mai

A LOUER—Le magasin à trois étages No 47, rue Bienville, entre celles Royale et Chartres. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à SCHMIDT & Co., 88 rue Bienville.
11 mai

A LOUER—Le magasin No. 79, rue des Magasins, entre celles Poydras et Natchez; livrable de suite. S'adresser à F. DE LIZARDI & Co.
21 av

A LOUER une maison, à quatre appartements avec galerie et cabinets devant et derrière, une grande cour, écurie et remise, rue du Canal, entre Tremé et Marais. S'adresser à B. & A. SOULIE, rue Bienville, No. 55, au premier.
21 av

HUILE de lin—10 barils à vendre par ALEX. GOW, 29, Bienville.
25 mai

TERÉBENTHINE—Esprit de térébenthine, à vendre par ALEXANDER GOW, 29 Bienville.

COTON Sjool, à vendre par WM. PREHN, 56, rue de la Douane.
7 mai

CHANGE—Traites sur l'Angleterre, à vendre par KOHN DARON & Co.

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié, à vendre par J. VAIRIN & Co.
25 mai

TETES de Cochon—150 barils à l'inspection et à vendre par J. VAIRIN & Co.
24 mai

CIDRE—150 caisses cidre de Champagne, à vendre par J. VAIRIN & Co.
25 mai

HUILE de lin—15 barils à vendre par ALEX. GOW, 29, Bienville.
26 mai

RUM—10 barils de la Nouvelle-Angleterre, à vendre par ALEX. GOW, 29, Bienville.
25 mai

AMIDON de Poland, Bogate et Troy à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

TABAC—Six caisses à vendre par CONVERSE & co. 55, Nlle. Levée.
25 mai

PEAUX de Chevreuil—2 balles à vendre par CONVERSE & Co 55, Nlle. Levée.
25 mai

CAFE Havane, Rio et Java, à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.
25 mai

SUCRE—25 boucauts à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.
25 mai

MELASSES—Quelques barils à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.
25 mai

SUCRE raffiné en pains, do. cassé et clarifié, à vendre par CONVERSE & Co 55, Nlle. Levée.
25 mai

AMANDES, raisins et prunes, à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.
25 mai

FARINE—500 barils farine de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
25 mai

WHISKEY—300 barils rectifié, marques de choix, à vendre par JOS. LANDIS & Co.
25 mai

PORC—500 barils porc mess, mess et prime, à vendre par JOS LANDIS & Co.
25 mai

GRAISSE—1000 barillets graisse fermée à vendre par JOS. LANDIS & Co.

FARINE—150 barils farine superfine à vendre par J. VAIRIN & Co.
21 mai

WHISKEY—30 barils whiskey à vendre par J. VAIRIN & Co.
21 mai

LANGUES de bœuf—6 barils langues fumées à vendre par J. VAIRIN & Co.
21 mai

BŒUF sec en caisses à vendre par J. VAIRIN & Co.
21 mai

BLANC de baleine—30 caisses en magasin, à vendre par W. HENRY FULLER, 42 Poydras.
21 mai

CIGARES Principe—40,000 en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32 V. Levée.
21 mai

CIGARES—200,000 régalias, à vendre à bas prix par J. M. CABALLERO, 32 V. Levée.
21 mai

CAFE—500 sacs café Rio prime vert, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.
21 mai

ACIER anglais—30 paquets à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.
21 mai

HARICOTS blancs—30 barils à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.
21 mai

TRAITES sur New-York et sur Baltimore, à vendre par CHARLES CLEGG, 11, St. Charles.
11 mai

FARINE de maïs—150 barils à vendre par THAYER & CUSHING, 30 Gravier.
17 mai

CAFE—800 sacs café en magasin et à vendre par FRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse.
16 mai

CHANGE sur New-York à vue, à vendre par CHEVREMONT & Co. 53, Royale
11 mai

LETTRES de change sur New York, à vendre par W. G. HEWES & Co.
21 avril

GRAISSE, beurre de Goshen à vendre par CHS DOANE, 69 Poydras.
10 mai

RAISIN—300 caisses à vendre par CHS. DOANE, 69 Poydras.
10 mai

PORC et lard—200 barils porc à l'inspection, et beurre de qualité inférieure, à vendre par CHS. DOANE, 69 Poydras.
10 mai

CIDRE de Champagne—200 caisses en magasin et à vendre par CHS. DOANE, 69 Poydras.
10 mai

FARINE—300 barils farine superfine, à vendre par J. VAIRIN & Co.
10 mai

JAMBONS—100 boucauts de toutes descriptions, à vendre par J. VAIRIN & Co.

GRAISSE—100 barils en magasin et à vendre par J. VAIRIN & Co.
10 mai

CAFE de la Havane—500 sacs à vendre par A. TRIEK, 31, rue Gravier.
7 mai

TRAITES sur Paris, à vendre par F. PERRET.
31 mars

CHOCOLAT—200 caisses extra no. 1 à vendre par THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

HARICOTS—8 barils récemment reçus et à vendre par THAYER & CUSHING, 30 Gravier.
3 mai

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par HENRY TETE, 13, Conti
30 av

THE poudre à canon et impérial à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 35 Gravier.
29 av

LAINE—Un petit lot à vendre par P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas
29 avril

JAMBONS plats côtes et épaules à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 35 Gravier.
29 av

TETES de cochon et épaules—30 barils, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 35 Gravier.
29 av

CIDRE DE CHAMPAGNE—300 caisses à vendre par CHS. DOANE, 69, rue Poydras.
29 av

THE—60 1/2 boîtes et 30 caisses à vendre par CHS. DOANE, 69, rue Poydras.

PORC—100 barils porc mess et prime, à vendre par MAUNSEL WHITE & Co.
29 avril

CORDES—300 rouleaux cordes à vendre par MAUNSEL WHITE & Co.
29 avril

TOILE du Kentucky—300 pièces à vendre par MAUNSEL WHITE & Co.
29 avril

TRAITES sur Londres, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER.
28 avril

CAFE—500 sacs café Havane, 300 do Laguyra, à vendre par R. GRONNING & Co.
8 mai

GRAINES de moutarde à vendre par CONVERSE & Co. 55 N. Levée.
7 mai

TRAITES sur New York à vue, à vendre par ANDREWS & BROT, 30 Camp.
23 mai

CAFE Rio—3000 sacs prime vert à vendre par STETSON & AVERY, 88 Gravier.
21 mai

CORDAGE de Manille—100 rouleaux à vendre par STETSON & AVERY, 88 Gravier.
22 mai

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire ELEONOR venant de Bordeaux,
1000 caisses de vin rouge.
CH. S. DUFOUR.
24 av

TOILE à moustiquaires—4 caisses 5/4 en débarquement du navire Oconee, à vendre par L. A LEVY Jr. 30, rue de la Douane
27 mai

MOULIN A MAIS FRANCAIS PORTATIF DE GENTRY.
CES moulins possèdent des avantages marqués sur tous ceux qui sont employés aujourd'hui. Ils peuvent moudre de 8 à 10 boisseaux de maïs de la meilleure qualité par heure; on peut s'en servir en tout temps, vu qu'ils sont [illegible] et prêts à être mis en opération. Ils peuvent être transportés sur [illegible] des bateaux ou wagons dans toute partie de l'Etat, [illegible] maintenant en mains et à vendre au no. 3, de la Nlle. Levée.
20 mai—5m J. MACVEIGH.

NOUVELLE MACHINE A EGRAINER LE MAIS.
CETTE machine peut égrainer 60 boisseaux par heure, chaque grain en reste séparé du pailler. Le soussigné a également, constamment à vendre, une quantité d'autres machines de grande utilité, et d'ustensiles nouveaux et améliorés pour l'agriculture et l'usage des habitants du sud. A vendre au No 3, Nlle. Levée.
20 mai—5m J. MACVEIGH.

MOULINS A MAIS PORTATIFS, de Mahon.
CES moulins peut moudre de 15 à 20 boisseaux de maïs par heure, qui en sort concassé, et sert de nourriture aux animaux. Ce moulin est généralement employé dans la Virginie, le Kentucky, l'Ohio, et dans d'autres Etats du Nord; on peut faire une économie d'un tiers par l'emploi de ce moulin. En vente au no 3, Nlle. Levée.
J. MACVEIGH.

DEZAUCHE, Dentiste,
POSE LES DENTS & RATELIERS ARTIFICIELS [illegible]

[illegible]
Mousselines brodées et brochées;
[illegible] de toutes sortes;
[illegible] coton;
[illegible] qualité supérieure;
Bretagnes, toile d'Irlande;
Draps, castor, bayette.
Aussi quelques autres articles convenables aux marchés du Mexique et du Texas, à vendre à des prix modérés, par
R. D. BLOSSMAN.
21 mai

MAGASIN DE COMMESTIBLES,
Encoignure Royale et Dumaine.
LE soussigné offre à vendre les articles ci-après, fraîchement reçus:
30 Caisses absynthe T. & L.
do Kirshwasser,
100 douz. Guignolet d'Angers,
[illegible] fromage de Neufchâtel,
[illegible]
[illegible] cornichons,
[illegible]
do câpres à l'huile, de Bordeaux,
[illegible]
[illegible] fruits conservés dans leur jus,
[illegible] Liqueurs superfines assorties;
30 do Bonbons, crème de noyau,
30 do vermicelle et macaroni
30 do vins rouges, Ludon, Larose, Latour, St. Julien,
200 do vins blancs, Barsac, Graves, Sauterne,
4 barriques vins, véritable Château Léoville,
20 do do St. Julien très-vieux,
10 do do St. Estèphe et Montferrand,
40 demi barriques vins blanc, Sauterne et Barsac,
100 barriques vins de Bergasse,
20 futailles Cognac vieux.
21 mai. B. TOUVEREIN.

GRAND ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS CONFECTIONNES.—Vente à des prix réduits.
MEAKINGS & KETCHAM, encoignure des rues Bienville et de la Vieille Levée, vendent à des prix réduits, un assortiment considérable et entièrement nouveau d'habillements confectionnés expédiés directement de leurs manufactures. Aussi, un magnifique assortiment de chemises simples, de mousseline de fantaisie, et de toile avec en sans jabots. Aussi, des malles de voyage jointes en fer; des ilfe preservers et une quantité d'articles de toilette de fantaisie qui mérite l'attention des citoyens et des étrangers. 21 mai

BAZAR PARISIEN, MARCHANDISES D'ETE.
Encoignure Royale et du Maine.
NORMANDIN FRERES viennent de recevoir par les derniers arrivages, les objets de nouveautés ci à près, et toute espèce de parfumerie fraîches de maison Montpelon, Bernier, Violet &c.
OBJETS POUR DAMES.
Fichus, mouchoirs de batiste brodés et unis, guimpes brodées, manchettes, bas de soie, do. fil d'Ecosse, gant de soie, do. fil d'Ecosse, do. d'été blanc et noir, fleurs diverses, bonnets, arrettières, sacs, peintes, cabas, éventails nouveaux dessins, peignes pour maintenir les chapeaux, ombrelles à la duchesse, manche brisée, do. etc. ce nouveaux pour dames et enfants, souliers de satin noir.
OBJETS POUR HOMMES.
Cravattes jaconas brochées soie, dessein nouveaux, do. en soie, chemises blanches de toile forme nouvelle, do. couleur, bretelle de tout genres, do. brodé, manchettes, jabot, gants de soie, do. fil d'Ecosse écru et blanc, do. castor, chaussettes, souliers vernis, pantoufles en maroquin, do. en sepisse, le tollards, col satin, cannes plombées et autres, do. à ressorts, cravaches, fouets, chapeaux en paille d'Italie très fins, do. en soie, do. castor poil ras de Pinaud, do. large bords do. castor gris, bonnets Grecques velour et tapisserie &c. &c.
OBJETS DIVERS.
Nécessaires de voyage, do. à musique, do. de poche, boîtes à ouvrage, do. à gan. , do. à mouchoirs, parapluies, portefeuille, carnets à sujet, cigarières brodé, do. à sujet, do. en paille d'Italie, tabatière, lorgnette, coutellerie fine, objets de bureaux, crayons en argent, flacons de poches, matelottes d'enfant, tabliers taffetas soie, brosses et peignes de tout genre, toute sorte de parfumerie fine et commune à vendre en gros et en détail à des prix modérés, perruques, toupets, trisettes, bandeaux, fausses queues, nœudes à cheveux et fournitures pour Messieurs coiffeurs.
Nouvelle Orléans, 20 Mai 1841.
JEAN NORMANDIN FRERE.
21 mai 10.

NOUVELLES MARCHANDISES.
CORDEVIOLLE & LACROIX préviennent le public et leurs habitués, qu'ils viennent de recevoir par le navire Isaac Newton, un bel assortiment de marchandises consistant en:
Paletots d'un nouveau genre, en merinos, laine douce, étoffe nouvelle à dessin,
Habits en merinos noir et en couleur,
Redingotes do do do
Vestes do do do
Jardinières, do do do
Gilets bazin blanc et en couleur,
Chapeaux de soie noire de Pinaud,
Do de gris, du même,
Draps d'été pour habits,
Merinos noir et en couleur pour ditto,
Do do à dessin pour pantalons
Satin noir pour do
Do d'une qualité supérieure pour gilets,
Barèges anglais blanc et en couleur pour do,
Batistes écrue à carreaux, nouveau genre,
Coutils anglais et français, blanc et en couleur,
Aussi—Un assortiment de fournitures pour la confection des habits.
19 mai 122 rue de Chartres

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.
Nlle. Orléans, 11 mai 1841.
LE soussigné est autorisé à recevoir des propositions pour l'entreprise d'un chenal à ouvrir à travers les chutes de la rivière Rouge, au-dessus d'Alexandrie; les travaux devant être faits en vertu d'une allocation décrétée pour cet objet par la Législature de l'Etat, conformément à un plan et devis estimatif fait par Geo. T. Dunbar, ingénieur du Bureau, qu'on peut consulter et examiner en s'adressant à Eugène Rousseau, Secrétaire du Bureau, Vieille Levée, no. 26.
Les personnes qui se présenteront pour entreprendre cet ouvrage devront donner caution satisfaisante pour un montant double de celui du contrat, ou consentir à ce qu'on retienne de la valeur des travaux, à mesure de leur achèvement, sera retenu par le Bureau, pour assurer l'exécution fidèle du contrat.
THOS. W. CHINN,
13 mai Président du Bureau des Travaux Publics.

RECU par les derniers arrivages d'Europe—Un assortiment de marchandises nouvelles, ombrelles et marquises, gants fil et fil d'Ecosse, bretelles, bourses, cravattes, cordons, éventails, petits cols satin, cannes en jonc, bonnets de nuit, peignes, peignes pour retenir les chapeaux de dames, bouquets, brosses, faux cols d'homme, tours de cou d'enfants en paille et autre, parfumerie, balais de caoutchouc, élastique, nécessaires de voyage, dépôt d'Odontine Pelletier.
Seulement pour teindre les cheveux, fournitures de coiffeur, perruques, tondeuses, et autres postiches.
90 odeurs différentes de Prevost pour le mouchoir.
Donne des leçons de coiffure.
T. MOREAU,
1-9, rue Royale, encoignure St. Pierre, et 36, rue Saint Charles, en face de l'Hôtel Exchange. 19 mai

RECU par le Calédonia Brauder, du Havre, un grand assortiment de marchandises de saison:
Bretelles en soie, gomme et coton,
Merinos noir, drap d'été 6/4,
Alépine noire,
Serge soie pour tailleur,
Boutons de soie do.
Chaly à dessin haute nouveauté de 4, 5 et 6/4
Do. Filet,
Collier do,
Bas florette,
Rubans velour noir et ponceau,
Do taffetas noirs (pour cravattes),
Do à border les souliers,
Batiste imprimés pour robes,
Do couleurs unies,
Cants filets,
Mouchoirs batiste,
Ombrelles (grande nouveauté françaises),
Fleurs artificielles,
Chaussettes fil,
Linge de tables,
Bas londrés et pour robes,
Indiennes à meubles, chamois et bleus,
Do à bordures,
Chapeaux paille d'Italie (bords double et simple),
Do do pour femme,
Eaux de Cologne, de fleur d'orange et de Lavande [illegible]
Poudre, savons et parfumeries assorties.
BENJ. LACOSTE,
102, rue Royale, entre Conti et St. Louis
En magasin et à vendre à des prix très modérés: Soie [illegible] pour robes [dernières nouveautés], cols mousseline brodés et guipures 24 av

EVENTAILS en Plumes—3 caisses éventails en plumes blanches, grandes, et carrés de gris, reçus par le navire Alabama et à vendre par L. A. LEVY, 30, Commune.
22 mai

MOUCHOIRS de Soie—2 caisses mouchoirs Pongee, à dessins; 2 do mouchoirs crimson, reçus par le navire Alabama et à vendre par L. A. LEVY, 30, rue de la Commune.
22 mai

EVENTAILS en Paille—20 caisses actuellement en débarquement de l'Alabama et à vendre par L. A. LEVY, 30, Commune.
22 mai

CAMELOT en Soie—Une caisse camelot en soie, de l'Inde, convenable aux tailleurs, reçu par le navire Alabama et à vendre par L. A. LEVY, 30, rue de la Commune.
22 mai

TOILE d'Irlande—3 caisses toile en rouleaux, à vendre par L. A. LEVY, 30, rue de la Commune.
22 mai

BOTTES, souliers et brodequins—100 caisses en débarquement du Caspian et à vendre à bas prix pour du comptant ou du bon papier, par A. F. DUNBAR & Co. 18, Douane.
17 mai

CIGARES de la Havane—300,000 cigares de la Havane de différentes marques et qualités à vendre par FRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse.
16 mai

TOILE d'emballage d'Ecosse—150 pièces toile d'emballage d'Ecosse de 42 à 43 pouces de largeur, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 30, rue du Camp
20 mai

BLANC de baleine, savon—250 caisses blanc de baleine New Bedford, 100 de savon de bonnes qualités, à vendre en gros et en détail par S. LATAPIE 60 V. Levée.
5 mai

CUIVRE—En débarquement des navires Persian et Tallahassee,
4 caisses cuivre de chaudronniers, de 9 à 9 1-2 à 10 et 11 liv.
8 caisses feuilles de cuivre 14, 16 et 18 oz. à vendre par PRIESTLEY & BEIN, 19 N. Levée.
21 mai

FER—En débarquement du trois mâts Persian, de Liverpool.
350 paquets de feuilles de cuivre de 12 à 24.
300 do de cercles en fer de 1 à 1-4 pouce à 4 pouces.
250 do fer assorti pour palleries.
100 do fer rond et carré de 3 à 1-2.
100 barres plates, rondes et carrées à vendre par PRIESTLEY & BEIN, 19 N. Levée.
21 mai

LE soussigné offre à vendre au débarquement du Chateau briant de Bordeaux, 3 barriques et 10 demi barriques vin blanc du cru Guillot de Suduiraut, des années 1818, 25, 31, 36 et 38.
Plus 36 caisses des mêmes vins des années 1819, 27, 28, 31 et 38.
2 barriques vin rouge 1830 et 38 du crû St-Julien Gallon.
Et 24 caisses même vin rouge 1836.
CHARLES DUFOUR, 36 rue du Camp.
10 mai

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en une seule séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étendique sur les six dents de devant de la mâchoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.
Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 106, entre St-Louis et Conti, où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 8 mai

LES soussignés ont actuellement en magasin et à vendre les vins ci-après décrits, on l'on peut boire de suite:
Crack No. 1, vieux et supérieur Madère,
Henderson, vieux L. P. Madère, de choix et supérieur,
Do vieux L. P. do extra-choix,
Odessa—vieux L. P. Madère, ex ra supérieur de choix,
Do Do bon extra-choix,
Village do choix supérieur,
Madère de vieille réserve,
Vieux Madère Pinta de choix,
Nouveau Madère do supérieur,
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
10 mai 15, rue St. Louis.

CAFE de la Gayra et la Havane, à vendre par R. GRONING & Co.
22 mai

LES soussignés offrent à vendre:
400 barriques vin de Marseilles, de différentes marques
100 1/4 do vin de Porto,
100 do vin de Madère,
300 caisses vin muscat,
300 paniers huile douce,
200 caisses raisins,
10 do savon de Castille,
10 balles amandes douces,
400 milliers bouchons.
CANTIN, DARAN & Co. 11 et 13, rue St. Louis.

HABILLEMENS pour enfants—M. Vr. Decaix [illegible] [illegible]

RUBANS DE TAFFETAS NOIRS No. 5—100 pièces rubans taffetas No. 5 pour chapeaux d'hommes, à vendre par LORNE & BROS, 24, rue Chartres.

TRAITES sur Philadelphie, à vue et à 60 jours, en sommes au gré des acheteurs, à vendre par JAMES D. DENEGRE.

CAFE—[illegible] FRATS & HERNANDEZ, 27, [illegible]

[illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] W. G. HEWES
[illegible] de champagne [illegible] à vendre par R. GRONING & Co.
[illegible] R. GRONING & Co.
HUILE de palmachristi—15 barils en débarquement du steamer Oregon et à vendre par CHS. DOANE, 69, rue Poydras

[illegible] de baleine—300 gallons huile de baleine de New Bedford, en barriques et en barils, de qualité supérieure, actuellement en débarquement du navire Tennessee, à vendre par WALTON & COKAYNE, 28 et 29, Nouvelle-Levée.

CORDAGES. Marchandises sèches et esprit de térébenthine—75 rouleaux cordages de Manille assortis; 30 barils et caisses marchandises sèches du pays; 10 barils esprit de térébenthine, à vendre à bas prix pour clore les consignations par
THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier.
27 mai

MARCHANDISES DIVERSES—100 caisses cidre de Champagne; 15 boucauts vinaigre de cidre; 20 caisses salaisons; 75 barils haricots blancs; 140 caisses chocolat No. 1; 12 caisses chapeaux de feutre; 100 barillets clous de Boston, à vendre par
THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier.
27 mai

WHISKEY—400 barils de toute preuve, en débarquement du steamer Preemption, et à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co., 14, rue Poydras.
27 mai

ETOFFES du pays—50 balles toile à draps, etc, à vendre par WOOD & SIMMONS, 60 rue des Magasins

CAFE—146 sacs café Havane prime en débarquement de la goëlette Genevra et du brick Thomas—100 sacs café Rio en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 60, rue des Magasins
27 mai

LIQUEURS—30 barils eau-de-vie et genièvre du pays, 30 pipes genièvre de Hollande, 50 demi-pipes eau de vie Cognac, 4ème preuve, d'importation directe.
30 barils eau de vie de pêches; 30 barils whiskey de Monongahela, en magasin et à vendre par
WOOD & SIMMONS, 60, rue des Magasins
27 mai

VINS—30 paniers vin de champagne, marque de la clef [illegible] Alligator et Tippecanoe
20 caisses vin de Hock mousseux,
30 caisses vin rouge; 20 caisses vin de Xérès, de Malaga, [illegible]
20 quarts de barriques vins de Porto et de Bourgogne, à vendre par WOOD & SIMMONS, 60, rue des Magasins
27 mai

BOTTES, Souliers et Chapeaux—En débarquement des navires Tennessee et Sweden, 130 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant un assortiment général de bons articles; 30 douzaines chapeaux de laine; 175 de feuilles de palmier, à vendre à bas prix pour du comptant ou de bon papier. A. F. DUNBAR, 18, Douane
27 mai

THE, INDIGO—30 caisses thé poudre à canon en boîtes de 13 livres; 50 do impérial de 12 livres; 30 do do de 6 livres; 30 do do Hyson de 5 livres; 3 surons indigo, en débarquement du navire Oconee, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co, 30, Commune.
27 mai

AUX HABITANTS—Un lot de bêches à fer, de choix d'Angleterre, des meilleures marques, à vendre par W. E & R MURPHY, 132, Vieux Bassin, 159, rue des Remparts.
24 mai

GOUDRON—400 barillets goudron frais bon état, pour l'expédition, à vendre par W E & R MURPHY. 132, Vieux Bassin, 157, Remparts.

BONS du Texas—$2400 portant 8 pour cent, à vendre par N. D CHAMBERLIN, 75, Magasins.
27 mai

CIMENT Hydraulique—150 barils en débarquement et en bon état, à vendre par G. BEDFORD & BECK. 24, rue de la Douane.
27 mai

CHAUX—800 barriques de Thomaston, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.
27 mai

SALSEPAREILLE—3 balles, en débarquement du brick Apalachicola, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.
27 mai

FARINE—500 barils farine superfine, à bord et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, Tchoupitoulas.
27 mai

PORC—Mess, M. O. et P. O. à l'inspection et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, Tchoupitoulas.
27 mai

GRAISSE—750 barillets no. 1, en magasin et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48 Tchoupitoulas.
27 mai

WHISKEY—80 barils whiskey rectifié, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, Tchoupitoulas.
27 mai

GENIEVRE—50 barils du pays, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, Tchoupitoulas.
27 mai

RUM de la Nouvelle Orléans, de la distillerie de Lafayette, à vendre par JOHN A. MERRITT, 53 Camp.
26 mai

TOILE à chemises blanche—50 caisses en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT, 53 Camp.
26 mai

CIGARRES PRINCIPES—40 milliers de bonne qualité à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.
26 mai

TRAITES sur Paris, à vendre par BLANCHARD, EIMER, & Co.
26 mai

LES soussignés offrent à vendre au débarquement du brick Captain, venant de la Martinique, 121 quarts de Tamarins conservés en sirop, 10 caisses confitures, par LORELIHE & VALETON, 9, rue Toulouse.
26 mai

CAFE—65 sacs café de Java vieux, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.

PLAQUES de ferblanc—204 caisses, marque Pontypool, en débarquement et à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée
26 mai

CORDAGE—446 rouleaux cordage de Manille de 1-2 à 6 pouces, en débarquement et à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.
26 mai

INDIGO—8 surons indigo de Caracas, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.
26 mai

TABAC—26 balles tabac, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.
26 mai

QUININE—100 onces, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.
26 mai

TOILE d'Emballage d'Allemagne—200 pièces de 42 à 44 pouces de largeur, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.
26 mai

CIGARES—500,000 cigares, trabucos, et régalias de différentes marques, à vendre par O. H. MIESEGAES, Vieille Levée.
26 mai

SUCRE RAFFINE—En poudre, cassé et en pains de 1re. qualité, constamment en mains et à vendre par H. A. NORCROSS & CO., 40, rue Gravier.
26 mai

SALMONS EPICES—Quelques 1/4 de barils en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS & Co., 40, rue Gravier.
26 mai

LARD ET GRAISSE—25 boucauts lard du Tennessee, en bon état, et 30 barriques gras sec en feuilles, à vendre par MAUNSEL WHITE & Co. 26 mai—4.

MAIS—200 sacs en magasin et à vendre par GINN & DUNN, 54, Nlle. Levée.
26 mai

SULFATE de quinine—800 onces sulfate français, par, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, rue de la Commune
26 mai

HUILE de Palmachristi—30 barils No. 1, en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, rue de la Commune.
26 mai

HUILE DE LIN et Térébenthine—50 barils huile de Lin, 40 barils esprit de térébenthine, en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, rue de la Commune.
26 mai

DOUVELLES—150,000 douvelles à pipe, à vendre à bord de flat boats, à $16 le mille, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.

VIEUX VINS—Vin de Xérès pâle et do Madère, de qualité supérieure et de marques favorites, telles que celles de Gordon et Mendezabal, à vendre par
STETSON & AVERY, 88, rue Gravier
26 mai

TOILE D'EMBALLAGE D'ECOSSE forte—à vendre par WILLIAM PREHN, 56, rue de la Douane
2 mai

RECU par les navires Rogers, Schenectady et l'Andelle, 75 paniers de Champagne, 1re qualité, à vendre par LORELIHE & VALETON, No. 9, Toulouse.
21 mai

BEURRE—10 barillets beurre de Goshen supérieur, en débarquement et à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane.
22 mai

CABLES EN CHAINES—En débarquement du navire Persian, et à vendre par les soussignés,
Un cable en chaînes de 3/4 de pouces, ayant 75 brasses de long.
Un autre d'un pouce, même longueur.
PRIESTLEY & BEIN, No. 11, Nlle. Levée.
24 mai

CHEMISES—50 douz. chemises en coton, avec cols et devants en toile, de qualités assorties, reçus par les derniers arrivages. L. A. LEVY, 30, rue Douane.
24 mai

CHAPEAUX de Livourne—25 douz pour hommes, à doubles tresses, extra-fins, convenables pour le détail de ville, reçus par le navire Alabama, à vendre par L. A. LEVY rue Douane
24 mai

LINON imprimé—1 caisse linon 4/4, imprimé, convenable au marché mexicain, venant d'être reçus et à vendre par L. A. LEVY.
24 mai

PAILLASSONS—12 rouleaux paillassons de Bruxelles, 4/4 et 5/4, demi à carreaux rouges, à vendre à bon marché pour clore des consignations, par L. A. LEVY, 30, rue de la Douane
24 mai

MARCHANDISES Diverses:
900 rouleaux cordages de Manille, assortis de 1/2 à 6 pouces,
100 sacs farine noir,
5 surons indigo de Caracas,
2 caisses contenant 200 onces de sulfate de quinine.
En débarquement du Trenton, de New York, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.
26 mai

MAGASIN DE GRAINES, rue du Canal, No. 42.
—Le soussigné a l'honneur d'informer les jardiniers, et les habitans des environs, ainsi que le public en général, qu'il a ouvert un magasin, dans la rue du Canal, près de la rue des Chartres, pour la vente de toutes sortes de GRAINES DE JARDINAGE ET DE FERME. Il reçoit maintenant et continuera à recevoir de temps en temps des graines fraîches d'Europe et du Nord. Il ne vendra pas de graines qui ne soient des meilleures qualités et des plus fraîches, et il en garantira en un mot l'espèce. Les personnes qui ont des achats de ce genre à faire peuvent s'adresser à lui, en toute sûreté, et en se rappelant que toutes les graines de son magasin sont de bonne qualité et que la plupart proviennent de son propre jardin. On trouvera chez lui toutes sortes de graines pour la saison, une belle collection de graines de fleurs, d'arbres à fruit et d'ornement.
JACOB F. HECHLER, Floriste et marchand de graines.
28 at rue du Canal, No. 42, près de la rue Chartres

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.
LE soussigné informe respectueusement les habitants, les jardiniers du marché et les marchands de la campagne qu'il a en mains une quantité de graines fraîches de légumes et de fleurs garanties de la récolte de 1840, et provenant de toutes les parties du monde. Il connaît le désappointement qu'éprouvent beaucoup de personnes après avoir planté de mauvaises graines; ainsi, ceux qui désirent acheter des graines bonnes et à bon marché feront bien de s'adresser au magasin de graines de PRINGLE, rue du Canal, No. 7, à une porte de la rue des Magasins.
6 mars

Le soussigné adresse ses remerciements au public pour l'appui qu'il a bien voulu lui accorder, et il lui renouvelle l'assurance que ses relations pour son gain d'affaires sont plus étendues que celles d'aucune maison. Il tire ses graines de toutes les parties de l'Europe, et du Nord des Etats Unis, des jardins les plus renommés. M. James Dinn, le frère du soussigné, partira sous peu de jours pour l'Europe pour réunir un assortiment de graines et de plantes des meilleures qualités et il a envoyé l'ordre d'exécuter toutes les commandes qui lui seront données. WM. DINN,
10 mai 11, Commune, encoig. Tchoupitoulas.

Parti marron de chez les soussignés, le 1er mars dernier, le nègre MORRIS, en taille est de 5 pieds 2 ou 3 pouces, d'une constitution assez faible, ayant 35 ou 40 ans, à une [illegible]. Il était cuisinier à l'Hôtel de M. Armstrong, dans la rue du Canal. Une récompense généreuse sera donnée à quiconque le ramènera chez le soussigné. W. E & R MURPHY, 132, Vieux Bassin.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] pour intimer et comme administrateur de la succession de feu Thomas [illegible] [illegible] Coen.

COUR DE DISTRICT—No. 20,469. En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour du District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue Saint Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi, 31 mai 1841, à midi:

1o. Une maison située à Duvergerville, dans cette paroisse, rive droite du Mississipi, et le terrain sur lequel elle se trouve [illegible] à M. Joseph Roux, ainsi bâtie [illegible] de la [illegible] Tennessee.

2o. Le bail du terrain sur lequel se trouve la dite maison, lequel bail expire le 1er juillet 1842, ainsi dans l'affiche ci-dessus.

Conditions comptant.

N. B. L'acquéreur devra consentir aux restrictions et obligations stipulées dans le dit bail, savoir:

1o. A l'expiration du dit bail, il devra enlever la dite maison, à ses propres frais, du dit lot de terre, sur lequel elle se trouve bâtie, s'il en est requis par les propriétaires du dit lot.

2o. L'acquéreur n'aura pas le droit de vendre aucunes liqueurs ni de tenir une maison publique dans la dite maison.

3o. L'acquéreur s'engagera au paiement d'une rente annuelle de cent cinquante piastres, payables tous les mois aux propriétaires du dit lot de terre à raison de $12 50 par mois.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour du District du premier district.
28 avril

N. N. Destréhan vs. Bazile Beauregard.
COUR DE DISTRICT—No. 20166—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi, 14 juin 1841, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Vingt sept Lots de Terre,
situés au faubourg Washington, district Duralde, désignés comme lots nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 14, dans le carré no. ilet no. 17, compris au dedans des rues Bons Enfans, Morales, Indépendance et Congrès. Les nos. 2 et 6, sont contigus et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue des Bons Enfans sur 100 pieds de profondeur; les lots nos. 1 et 6, mesurent chacun 31 pieds 11 pouces de face à la rue des Bons Enfans, sur 100 pieds de profondeur, le lot no. un, forme l'encoignure de la rue Congrès et le lot no. 6, forme l'encoignure de la rue de l'Indépendance. Le lot no. 7, mesure 27 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue de l'Indépendance, sur 96 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur, et le lot no. 14, mesure 27 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Congrès, sur 96 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur. Aussi, les lots désignés par les nos. 2 jusqu'à 20, dans le carré ou ilet no. 20, compris entre les rues Morales, Indépendance, Congrès et Urquhart; lesdits lots sont rendus et comprennent l'entier du Plan [illegible] par Louis Surgi, et déposé dans l'étude de Louis T. Caire, notaire. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Cette vente est la seconde et dernière, lesdits lots seront définitivement adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert, à douze mois de crédit; l'acquéreur fournissant son obligation avec caution suffisante portant intérêt à dix pour cent par an, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du premier district.
26 mai—6f dans 15j

M. P. Levy vs. ses créanciers.
COUR DE DISTRICT—No. 20,862—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Roy le, mercredi trois juin 1841, à midi,

Le steamboat MOUNTAINEER, ses agrès, apparaux et meubles, ensemble avec cinquante cordes de bois à bord de dit bateau.
Conditions comptant.
J. L. THIELEN,
26 mai Shérif de la Cour de District, 1er district.

F. X. Conçon liquidateur, etc. vs. Mme. veuve Demée Berdon.
COUR DE PAROISSE—No. 13640—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre Chartres et Royale dans cette ville, lundi le 31 mai prochain à midi.
Une certaine esclave nommée Corinne, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
V. ALLAIN,
27 av— Shérif de la paroisse d'Orléans

LA Compagnie d'Assurance des Marchands et la Compagnie d'Assurance de l'Océan de la Nouvelle-Orléans vs Thomas McKeen. Cour de Paroisse No. 12 861. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse, dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St-Louis, entre Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le 21 mai prochain, à midi, l'esclave ci-après décrit, saisi dans l'affaire ci-dessus:
JANE mulâtresse âgée de 25 ans.
Conditions—comptant.
V. ALLAIN
27 avril Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Banque de la Louisiane & alios vs. Joaquin Bermudez.
COUR DE PAROISSE—No 12820—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre Chartres et Royale dans cette ville, mercredi le 23 juin prochain, à midi, les propriétés ci-après décrites saisies dans l'affaire ci-dessus:

1o. 8 lots de terre situés sur le chemin de Gentilly à environ 2 1/2 lieues de la ville de la Nouvelle Orléans et désignés par les lots 5, 6, mesurée de 7, 21, 22, 23, 24 et 25 sur un plan dressé par A. d'Hemecourt, le 21 janvier 1837, déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire public, chacun de ces lots ayant 20 1/2 arpents de profondeur, de Gentilly, les Nos 6 et 8 ayant 20 1/2 arpents de profondeur et les lots Nos 21, 22 et 23 ayant 11 1/2 arpents de profondeur et le lot No. 4 et 25 ayant 18 1/3 arpents de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, sur 20 1/2 arpents de profondeur, et ce tout dudit lot No. 7.

2o. Deux lots de terre à Lewisbourg dans la paroisse de St. Tammany désignés par les Nos. 1 et 4 sur un plan partie cuiner dressé par E. N. Ridheux le 2 août 1834 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, notaire public. Le lot No. 1 ayant 50 [illegible] de face sur le lac [illegible] sur 170 pieds de profondeur, et le lot No. 4 ayant 50 pieds de face sur Oake Avenue (avenue du chêne) 170 pieds de profondeur.

3o. Esclaves Moses, sucker âgé de 27 ans, Scipio charretier, 28 ans, Papi, charretier, domestique de maison et négre de champ 29 ans, Nancy domestique de maison, 21 ans; Nancy domestique de maison 35 ans; Jacob nègre de champ 34 ans; Cornélius, charretier et nègre de champ 31 ans; Fanny blanchisseuse, 40 ans; Ambo, négresse de champ 34 ans, Lucy Hopkins, domestique de maison 46 ans, [illegible] Eliza, de 2 ans, Philip, sucker 20 ans et Oreste maçon 27 ans.

Conditions—Les lots de terre seront vendus au dixième comptant et la balance à un et deux ans de crédit; les esclaves [illegible] à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit. Les acheteurs des lots de terre et des esclaves donneront leurs billets avec caution bonne et suffisante et hypothèque spéciale et ces billets porteront intérêt à raison de dix pour cent par an s'ils ne sont pas payés à leurs échéances; et ils ne [illegible] de la Banque de [illegible] rompue. [illegible] en aucune manière la propriété au préjudice de l'hypothèque.
Les actes de vente seront passés pardevant Théodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs.
V. ALLAIN,
21 mai Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTE PAR LE MARSHALL DES ETATS-UNIS.
B. L. Fould et Fould Oppenheim contre Samuel Hermann & son—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis. District Oriental de la Louisiane—No. 79.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans le procès ci-dessus, je vendrai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, lundi, le 7 juin 1841, à l'heure de midi:
Toute cette portion de terre située au faubourg Ste-Marie de cette ville, dans la rue Gravier, dans l'îlet compris entre les rues Gravier, du Camp, Commune et des Magasins, mesurant cinquante pieds de face à la rue Gravier sur [illegible] pieds de profondeur, sur la ligne de la rue des Magasins [illegible] ligne de derrière vers la rue Commune laquelle la propriété d'autre part appartenant à Benjamin Story, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus.
Conditions—Comptant.
MANDEVILLE MARIGNY,
5 mai Marshal des Etats-Unis.

MILLE PIASTRES DE RECOMPENSE.
BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 17 mai 1841.
LA récompense ci-dessus est offerte par cette institution, pour l'arrestation et la livraison de F. H. Kerman jusqu'ici, dernièrement employé comme teneur de livres à la banque, afin qu'il puisse être jugé devant les tribunaux de cette ville et de l'Etat, pour abus de confiance.
Par ordre de la Direction,
15 mai— WM. E. LEVERICH, Caissier.

$ 3000 DE RECOMPENSE.
Banque de la Louisiane.
LA récompense ci-dessus sera offerte à celui qui arrêtera Jules L. Dauney, ex-commis receveur, et Charles Zenon Coisson, ex-commis aux escomptes de cette institution et les livrera aux autorités de cette ville, de manière à ce qu'ils puissent être jugés et punis par les tribunaux de cet Etat.
Il sera payé une somme additionnelle de $1000 s'ils sont pris hors de l'Etat.
Par ordre du Bureau,
10 mai J. E. LEVERICH, Caissier.

A VENDRE par les soussignés:
Café Java "vieux gouvernement,"
Vieille eau de vie, Cognac 1830, "marque Maglory,"
Vin rouge en barriques, Cote de Bourg, 1837,
do do St. Julien, 1834,
do do St. Estèphe, 1837,
do do Montferrand,
do do Bassins,
Chir à harnais et à selles, &c. &c.
18 mai BOUTIN, GALLY & Co. 77, rue Toulouse.

CHANGE—Traites sur New-York et Philadelphie, à vendre par HENRY TETE, 13 rue Conti.
24 mai

JAMBONS enveloppés—9 barriques et 16 barils à vendre par STETSON & AVERY, 88 Gravier.
22 mai

TOILE—100 balles toile à chemises 4/4 d'Appleton, à vendre par STETSON & AVERY, 88 Gravier.
22 mai

TOILE d'emballage de l'Inde et du Kentucky, à vendre par STETSON & AVERY, 88 Gravier.
22 mai

TABAC manufacturé—70 colis de qualité supérieure à vendre par STETSON & AVERY, 88 Gravier.
22 mai

HUILE DE LIN d'Angleterre en barriques de 110 gallons à vendre par WILLIAM PREHN, 56, rue de la Douane.
22 mai

PORTER DE LONDRES—En barriques de 6 douzaines, chaque, de Barclay, Perkins et Co., à vendre par WILLIAM PREHN, 56, rue de la Douane.
22 mai

SEL—1000 sacs sel des Iles Turques, en magasin et à vendre par BENJAMIN DOUGLASS, 12, Poydras.
20 mai

CIGARES de la Havane—100 milliers de différentes marques à vendre par JOHN ALEXANDER, 15 Canal.
20 mai

CHAMPAGNE—50 paniers champagne 1er. cru, à vendre en débarquement du navire St Clair par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale
20 mai

PEAUX de daim—3 balles à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale
20 mai

BILLETS DU TEXAS—8000 piastres en billets de la Trésorerie du Texas, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.
13 mai

VIN en demi bouteilles—100 caisses vin en demi bouteilles, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.
13 mai

VINAIGRE—14 tierçons Vinaigre, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.
12 mai

SUCRE raffiné, en pains, cassé, et en poudre, de 1re qualité, en barils et en caisses, de la raffinerie de sucre de Boston, constamment en mains et à vendre par
13 mai H. A. NORCROSS & Co. 40 Gravier.

SAUMON en saumure—No. 1, en quarts de barils, en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 40, rue Poydras.
13 mai

GOUDRON, poix, résine et vernis en débarquement du brick Perokattar, à vendre par PRIESTLEY & BEIN.
12 mai

MARCHANDISES par colis—Clason & V cs, 47, rue de Chartres, offrent à vendre un bel assortiment de marchandises sèches anglaises consistant en partie en mousselines, indiennes, guinghams, toile d'Irlande de toute sorte; cravattes de soie, et plusieurs autres articles.
11 mai

REÇU de Nantes, voie du Havre par le nav. Isaac Newton et à vendre au débarquement par les soussignés:
80 boîtes, 2/4 et 1/2 boîtes truffes pures du Périgord, conservées au naturel,
40 boîtes, 2/4 et 1/4 boîtes câpres à l'huile,
50 boîtes et 1/2 boîtes champignons,
200 demi boîtes petits pois au naturel.
Aussi—Reçu par le navire Louis XIV
200 boîtes sardines à l'huile de la marque [illegible] de Rodel dits et frères. LORELIHE & VALETON,
12 mai No. 9, rue Toulouse

PAILLASSONS—50 pièces [illegible] en débarquement du navire Oconee [illegible] [illegible]

AVIS.

[illegible] PAROISSE D'ORLEANS—[illegible] à la Louisiane, à tous ceux qui peuvent être intéressés—Qu'il soit connu qu'attendu que Ambroise et Ju[illegible] Pardo demeurant en la ville de la Nouvelle-Orléans, se sont adressés au Régistre des Testaments, demandé pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, et suivant greffier de la Cour à Preuves, dans et pour la dite ville et paroisse, pour publier un avis en conformité de la [illegible] de la Législature, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834, il est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, qu'en vertu d'un ordre de Vente de la dite Cour des Preuves rendu le neuf décembre mil huit cent trente neuf, dans la succession de feu Marie Jacobs, décédé, le dit ordre de vente rendu sur la pétition d'Angélique Marie Pardo, [illegible], tutrice naturelle des enfants mineurs, Thérèse et Félix Jacobs, les propriétés foncières et esclaves appartenant à la succession de feu Marie Jacobs, décédé, furent exposés en vente publique à l'encan pour le compte de la succession de Marie Jacobs décédé, par Jacob Levy, un des encanteurs de cette ville et paroisse de la Nlle. Orléans, le dix huit janvier mil huit cent quarante, et la propriété ci-après décrite, fut adjugée aux susdits Ambroise et Juan Pardo tous deux de cette ville les plus offrants et derniers enchérisseurs, pour le prix de sept mille deux cents piastres ($7,200).

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.
Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Royale et Quartier, Faubourg Marigny, ayant quarante pieds, mesure américaine, sur la rue Royale et vingt pieds six pouces, mesure française, sur la rue du Quartier, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques à étage, contenant deux chambres et une galerie au rez de chaussée, avec cheminées dans chaque appartement. Trois chambres au premier avec cheminées dans chaque chambre, et une chambre dans le grenier, aussi une cuisine à étage en briques, qu'ont été acquis par Ambroise Juan Pardo de Joseph Pardo et frère pour $7,200.

A ces causes, toutes personnes qui ont ou pourraient avoir quelques réclamations sur la propriété ci-dessus ci-dessus décrits, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute autre irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente ou pour toute autre cause quelconque, sont par les présentes citées d'avoir à le montrer dans trente jours, à dater de la publication du présent avis dans les papiers publics, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite, ne serait pas approuvée et homologuée, comme le demandent les dits acquéreurs.

[L. S.] En foi de quoi, j'y ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour des Preuves, ce 22me. jour du mois d'avril A. D. 1841.
1 mai W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes verront, salut—Attendu qu'Azélie Haydel, veuve de feu François Marcellin Haydel, domiciliée en la paroisse St Jean Baptiste, s'est adressée à l'honorable Térence Le Blanc, juge de paroisse et ex-officio encanteur dans et pour ladite paroisse St. Jean Baptiste, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffier de cette cour, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834;

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du premier district judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité, dans l'estimation, l'avis, ou le temps et le mode de la vente, ou pour toute autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater du jour de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété a été vendue par ledit Térence Le Blanc, juge de paroisse et ex-officio encanteur de ladite paroisse St. Jean Baptiste comme il est susdit, le 2me. jour de février 1840, en vertu d'un jugement rendu par la cour susdite, le 10me jour de juin 1840, dans l'affaire de François Marcellin Haydel vs. Jean Jacques Haydel, No 17,215 du Docket de ladite cour, et à laquelle vente, ladite Azélie Haydel veuve de feu François Marcellin Haydel, s'est rendue acquéreur pour le prix de quarante et un mille cent piastres, payable comme il appert plus amplement du procès verbal de ladite vente dont une copie certifiée se trouve annexée à l'acte de vente de la propriété susdite passé pardevant Felix Grima notaire public de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, le 5 avril 1841.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.
Savoir:
Une habitation établie en sucrerie située dans la paroisse St Jean Baptiste en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississipi, ayant vingt trois arpents et trois toises plus ou moins de face audit fleuve, sur une profondeur de quarante arpens, fermant de neuf degrés et demi, avec une seconde concession cette habitation est bornée dans sa partie supérieure par celle de Madame Mathias Bonsel, dans celle inférieure par l'habitation appartenant en communauté à Pierre Clément Bernet et veuve François Haydel, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent et qui consistent en deux maisons principales dont une à deux étages, deux cuisines, deux hôpitaux, deux magasins à vivres, une écurie, un moulin à pétrir et un à riz, deux pigeonniers, deux cases à domestiques, quatre poulaillers, un four, trois hangards, vingt cases à nègres, une sucrerie ayant deux équipages de quatre chaudières chaque et pourvu de leurs accessoires, un moulin à cannes à vapeur d'Angleterre, une purgerie capable de contenir deux cent cinquante boucauts, et une forge.

Témoin l'hono able A. M. Buchanan, juge de la cour susdite, ce 27 avril 1841. F. LEBLANC,
1 mai 2 en 30j Dep Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire—Je certifie que le 27 avril 1841, jugement a été enregistré en cette cour, dans l'affaire de Eléonore Weber, femme de Jean Rousselle, contre Jean Rousselle, son mari, comme suit:
Eléonore Webre, femme de Jean Rousselle vs. Jean Rousselle son mari—No. 20677—Sur motion de Martin Blache, avocat de la demanderesse, et après la preuve légale des allégations contenues dans la pétition de ladite demande, la cour, étant d'opinion que la loi est pleinement établie en la demanderesse, et il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 [illegible] et [illegible] confirmé, et qu'il soit maintenant ordonné, adjugé et décrété, que Jean Rousselle, le défendeur, qu'elle recouvre de lui la somme de trois mille sept cent quatre-vingt treize piastres et soixante cents, avec intérêt légal de ces piastres [illegible] ainsi que les frais de procédure, et qu'elle soit séparée de biens d'avec son mari, [illegible].

Jugement rendu le 27 avril 1841, et signé le 1er mai 1841.
Signé A. M. BUCHANAN, juge.
Jugement enregistré dans le régistre des jugements, page 365—Lesquels frais s'élèvent à la somme de seize piastres et 81 1/4 cents, sans y comprendre les frais du shérif.

[L. S.] En foi de quoi j'ai signé les présentes et y ai apposé le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, le 1er mai de l'année de notre seigneur mil huit cent quarante un et de l'Indépendance des Etats Unis la soixante cinquième.
Montant du jugement $ 3,793 60.
Montant des frais 16 81 1/4
Signé SIDNEY LEWIS,
28 mai—3 Député greffier.

Conolly et Elder vs. St. Blakley, D. Robinson, W. L. Hartison, F. M. Gilson, Cox, Forbush & Wm. Elam.
EN vertu d'un ordre d'attachement à moi adressé par l'hon. Lo. Duvigneaud juge président, ju. de la Cour de la Cité de la Nlle. Orléans et par conséquent écrit des parties, il sera vendu le 31 de mai 1841, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez:
Le bateau à vapeur Pawnee, ses agrès, apparaux &c.
Conditions—La somme de mille piastres comptant et la balance payable à six et douze mois de crédit, en billets endossés à sa satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
3 mai—2en 9j. CHS. CLAIBORNE, marchal

P. H. Goodwyn contre ses créanciers—No. 2089
COUR du Commerce de la Nlle. Orléans—Il est ordonné que toutes les personnes intéressées aient à démontrer dans les dix jours qui suivront la présente publication, les motifs pour lesquels le tableau présenté de distribution ne serait pas confirmé et le fonds distribué conformément à sa teneur. Nlle-Orléans 21 mai 1841.
Signé C. WATTS, juge
Pour copie conforme, Nlle. Orléans, le 21 mai 1841
21 mai—3 E. GARDERE, Greffier.

PAR LE REGISTER

SUCCESSION de M. S. Clark—Vente par le Register des Testamens. Lundi 31 mai 1841, à 10 heures du matin, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 25 mai 1841, il sera vendu au numéro soixante-et-onze rue de la Nouvelle-Levée pour compte de la succession, tous les effets mobiliers dépendant de ladite succession et consistant en groceries, etc.
Conditions—Toutes sommes au-dessous de deux cents piastres payables comptant, et au-dessus de cette somme à six et douze mois de crédit, en billets souscrits et endossés à la satisfaction du curateur. W. F. C. DUPLESSIS,
25 mai Register des Testamens.

CHAPEAUX PAILLASSON.
D. P SCANLAN a reçu aujourd'hui une caisse de chapeaux Paillasson, 12 douzaines paille de riz, et un grand assortiment des crêpes et crêpes lissés à vendre en gros et en détail au no. 25 rue de Chartres. 8 mai—1

MODES ET NOUVEAUTES.
MME. VINCENT, rue Bourbon, No. 175 entre les rues St. Pierre et Toulouse, à l'honneur de prévenir les Dames de cette ville qu'elle vient de recevoir par le navire le ST. CLAIR du Havre un bel assortiment de chapeaux et capotes, paille d'Italie, qu'elle vend en gros et en détail, garnis à $6 Un assortiment de broderies, éventails, &c. &c. 27 mai—8.

Mme. JONC, modiste, rue de Chartres No. 33, informe respectueusement les dames et le public en général, qu'elle vient de recevoir un grand choix de marchandises de saison: chapeaux, capotes pour dames et enfans, chapeaux de paille, de jolies broderies nouvelles, mouchoirs à sujet et de différents genres de broderie; mousseline à strure, jaconats, mantes, [illegible], châles brodés de guimpe, châles filet et autres, châles brodés très rares, grandes écharpes en grenadine, en filet, en tulle brodé, rubans nouveaux, un grand choix de nouveautés, cravattes d'été pour hommes en batiste tout fil; laine soie à broder dessin échantillons, et toutes ce qui concerne la broderie; le tout à des prix très modérés. 26 mai

CHARETTES, Drays et Brouettes—5 forts draps, 2 grandes charrettes, 20 brouettes à terre et à charroyer le bois, faits à Philadelphie, et à vendre par
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
29 mai

JAMBONS, Whiskey et Graisse—20 barriques jambons du sud, 15 barils jambons de famille, 100 barils whiskey rectifié, et 100 barillets graisse, à vendre par
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
29 mai

ARTICLES DIVERS—20 caisses blanc de baleine, 3000 gallons huile de baleine raffinée, 74 barils maquereaux No. 2, 10 surons indigo de Caracas, et 3 caisses idem de Manille, 300 milliers cigares régalias, en caisses 1/4 et 1/2 caisses, 25 rouleaux feuilles de plomb, 400 paires couvertes d'arpentage, 50 boisseaux noix de Hickory, 3 boucauts tabac du Missouri, 75 barils beurre de l'Ouest, 50 caisses amidon, 10 grandes haussières de Manille, 100 caisses huiles de Hunt, 75 caisses tabac à chiquer, en magasins et à vendre par WOOD & SIMMONS,
28 mai 80, rue des Magasins.

REÇU par les derniers arrivages de France et à vendre au magasin de comestibles, encoignure Chartres et Toulouse:
Fromage de Gruyère,
Do. Neufchâtel,
Do. tête de mort,
Moutarde de Maille assortis,
Boîtes et demi boîtes sardines à l'huile,
Saucissons de Lyon,
Saucissons de Marseille,
Pâtés et demi pâtés truffés,
Petits pois,
Câpres à l'huile, de Bordeaux, truffes pures en boîtes et en bouteilles,
Fruits conservés dans leur jus,
Beurre de truffes, d'anchois et de champignons,
Nougat praliné et pistaché.
D... blanc en boîtes,
Fruits cristallisés,
Vermicelle blanc et jaune, et macaroni de N ples,
Gelée de groseilles, de coings et de pommes, marmelade d'abricots,
Fruits à l'eau de vie assortis.
Pruneaux de choix par caisses et en paniers,
Anisette double de la côte, do. surfine de Champion, Bord,
Curaçao double, Absinthe suisse, do. Kirshwasser,
Maraschino, Guignolet d'Angers,
Un assortiment complet de liqueurs superfines de la côte St-André, de Bordeaux et de la Martinique.
Jambons de Westphalie et de Cincinnati, qté. supérieure.
De la belle huile pour lampe,
Aussi, un assortiment de belle confiture de la Havane, &c. &c. Toutes sortes de vins fins de qualité. 25 mai

EN magasin et à vendre par le soussigné:
250 barriques vin rouge, Haut-Brion, Talence, St-Julien et St. Estèphe.
50 tierçons vin Talence,
50 do. vin blanc Haut-Barsac,
50 do. vin blanc Haut-Sauterne,
300 caisses vin St-Julien et St. Estèphe.
150 do. vin blanc Sauterne,
300 do. vin rouge la Mission, Château-Margaux, et Lafitte.
200 do. vin Muscat,
50 do. vin de Champagne 1re. qualité.
500 paniers anisette fine et surfine,
80 tierçons vinaigre,
100 caisses liqueurs assorties,
40 do. fruits à l'eau-de-vie,
20 do. Absinthe Suisse, 1re qualité,
40 do. milliers Cigares.
AUGUSTE MOLIER,
24 mai Rue St-Louis, 80.

LIMONS—300 caisses limons frais, de Malaga, en bon état, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co, 20, Vieille Levée
8 mai

LA BANQUE D'ORLEANS livre à New-York [illegible] JAMES B. MULLER.

[illegible]

[illegible] ORLEANS.
[illegible] No. [illegible]
[illegible] octobre 1840.
ORDONNANCE [illegible] des aliments dans les limites [illegible]
[illegible] Le Conseil de la Municipalité No. un, de la ville de la Nouvelle-Orléans, a ordonné ce qui suit:

Art. 1er. [illegible] le voyer, un des lieux désignés [illegible] corporation dans les limites [illegible] Bayou St. Jean, les derrières de la ville, [illegible] le chemin du Bayou, lequel terrain devra être [illegible] à Messrs Duval & Duper pour un terme de trois années, afin d'y construire une voirie.

Art. 2. [illegible] projet devra être en tout temps [illegible] autorisées; il sera tenu avec [illegible] de propreté; et si par négligence ou autre [illegible] nuisible à la salubrité publique, ou si les [illegible] déclareront en souffrir à l'incommodité du désagrément, le conseil se réserve toujours le droit de fermer l'établissement aussitôt ou de le faire transporter ailleurs.

Art. 3. Il sera du devoir des commissaires de police des divers quartiers de cette municipalité de faire des rapports immédiats aux corps de garde, de tous les animaux morts trouvés dans leurs districts respectifs, tels que chevaux, vaches, mulets, bêtes à cornes, etc.

Art. 4. Il sera du devoir de MM. Duval & Duper de transporter ou faire transporter à leur établissement tous les animaux morts ci-dessus mentionnés, dont le rapport aura été ainsi fait, et les commissaires de police devront recevoir par leurs commis chaque [illegible] de garde pour y obtenir des rapports de ce genre.

Art. 5. Chaque fois que le propriétaire d'un animal mort de l'espèce ci-dessus mentionnée, sera connu, il sera tenu de payer la somme de deux piastres par chaque animal ainsi transporté à moins qu'il ne préfère le transporter lui-même à l'établissement de MM. Duval & Duper, à ses propres frais, et dans un délai de douze heures après avoir été notifié de le faire par le commissaire ou tout autre officier de police de cette municipalité.

Art. 6. Lorsque l'établissement aura été achevé et entièrement prêt à entrer en opération, le maire devra alors donner avis pendant vingt jours en anglais et en français, dans deux gazettes de cette ville, prohibant l'inhumation d'aucun animal mort, dans les endroits ci-dessus désignés, et le présent ordonnance ne pourra être mise en vigueur qu'à la dite époque.

Art. 7. Toutes contraventions aux dispositions de la présente ordonnance sera punie d'une amende qui ne sera pas moindre de cinq piastres, et qui n'excédera pas cinquante piastres, recouvrable par devant tout tribunal compétent.

Art. 8. Toutes ordonnances ou parties d'ordonnances contraires à la présente sont et demeurent rapportées.
Signé PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 19 octobre 1840.
Signé WM. FRERET, Maire.
Pour copie conforme
S. W. WATTERS, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NELLE. ORLEANS.
Le 10 mai 1841.
EN vertu de l'ordonnance qui précède, qui a été adoptée par le conseil de la municipalité No. un, et par suite de ce que MM. Duval & Duper m'ont informé que l'établissement touche par eux dernièrement pour remplir le but de la dite ordonnance, est prêt et entièrement achevé, je donne avis public qu'à l'expiration de vingt jours, à compter de la présente publication, la susdite ordonnance sera en pleine force et vigueur dans la dite municipalité, et que les citoyens qui y habitent seront sujets à toutes les dispositions qu'elle renferme.
WM. FRERET, Maire.
12 mai—20

ARDOISES DE TOITURES—Récemment reçu par le navire Alexis de Liverpool, 650 carrés d'ardoises, de la meilleure qualité, et de dimensions assorties, savoir: 24 sur 12, 22 sur 12, 20 sur 10, 18 sur 10, 16 sur 10, 16 sur 8, 14 sur 8, lesquelles seront vendues en lots à la convenance des acheteurs, à vendre pour du comptant. S'adresser à LYALL & DAVIDSON,
25 mai 165, rue des Remparts ou 164, Camp

GEO. W. SMITH, CHIRURGIEN-DENTISTE,
DE PHILADELPHIE,
ETANT de retour du Nord est logé à l'encoignure des rues Carondelet et Hevia, on il sera honoré de donner aux personnes qui le réclameront les soins de son art.
Références à la Nouvelle-Orléans.

Jacob Wilcox,	Dr. Barnes,
Cuthbert Bullitt,	Dr. F. J. Cone,
T. Allen Clark & Co,	Henry L. Bennet,
Henry Lockett,	E. Hyde,
Dr. Luzenberg,	Cose & Macpherson,
Dr. Duncan,	John P. Nisbet.

14 dec 00—

CHARRETTES, DRAYS, WAGONS &c. Le soussigné a reçu par le B. Merick un grand envoi de charrettes, drays, wagons, pour 2 et 4 chevaux, roues de charrettes à bœufs, assorties, brouettes, &c. provenant des manufactures de Philadelphie. JAMES D. DENEGRE,
10 mai 16, Douane

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON,
Graveurs de Planches de Billets de Banque:
A la Nouvelle Orléans
PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Chèques, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même goût, qu'ils les exécutent dans leur atelier à New York, et aux prix acceptables.
Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.
Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal.

PORTER DE LONDRES—Excellent Porter double de Londres, dit Brown Stout, en quartes et pintes, à vendre par ALEXANDER GOW, 29, rue Bienville.
29 mai

EAU DE VIE de Cognac—Quelques demi pipes, de qualité supérieure, à vendre par ALEX. GOW, 29 rue Bienville.
29 mai

RUM—15 barils rum de la Nouvelle Angleterre, à vendre à bas prix, par ALEX. GOW, 29, rue Bienville.
29 mai

VIN DE PORTO—Vin de old London Dock, en caisses d'une et trois douzaines, à vendre par ALEX. GOW, 29, Bienville.
29 mai

BRIQUES A FEU—20 milliers excellentes briques anglaises à vendre par ALEX. GOW, 29, rue Bienville.
29 mai

CHARBON—Quelques boucauts excellent charbon de Cannel, à vendre par ALEX. GOW, 29, rue Bienville.
29 mai

CHAPEAUX, SOULIERS ET HABILLEMENTS—Un assortiment général de ces articles, constamment en vente chez FROST & Co, No. 8, rue Douane.
29 mai

PAPIER à envelopper le quinca illerie—75 rames à vendre par FROST & Co, No. 8, rue de la Douane.
25 mai

CASSE, Thé Savon et Indigo—300 surons casse, 5 colis indigo de Manille, 20 boîtes thé Young Hyson, 50 caisses savon et 40 caisses amidon, débarquant du Ht. Merry-Philips, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins.
29 mai

LETTRES de Change sur la Havane, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par R. GRONING & Co.
29 mai

BILLETS des banques de l'Ouest—$4,576 et $600 sur la banque du Tennessee, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas.
2 mai

BARILS VIDES—214 barils pour porc, et 22 demi dito, en débarquement du Général Pike, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas.
29 mai

CAFE—150 sacs café Rio à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.
29 mai

THE impérial et poudre à canon, en boîtes de 6 et 13 livres, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins.
29 mai

EAU DE VIE—10 1/2 pipes et 15 1/2 de barils de J. J. Dupuy, en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.
29 mai

ALCOOL—40 barils à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.
29 mai

VIN DE PORTO—10 1/4 de barriques, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.
29 mai

SUCRE BRUN de la Havane, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.
29 mai

MAIS—2000 sacs maïs, en débarquement et à vendre par P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.
29 mai

FER—10 tonneaux fer anglais, à vendre à bas prix par P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.
29 mai

EAU-DE-VIE et Vin—5 demi pipes eau de vie de Dupuy, 100 caisses vin rouge, à vendre par P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

SUCRE—20 boucauts supérieure, à vendre par P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.
29 mai

AMANDES—250 caisses amandes écossées (25 livres chaque), en débarquement du brick John H. Stephen, et à vendre par J. ROBERT & Co., 3, rue des Magasins.
28 mai

CAFE—350 sacs café de la Havane vert prime, à vendre par J. ROBERT & Co, 3, Magasins.
28 mai

CIGARRES Pringipe—50,000, à vendre par J. ROBERT & Co, 3, rue des Magasins.
28 mai

CIGARES de la Havane—500,000 impériales, régalias, vanones, trabucos &c. à vendre par J. ROBERT & Co, 3, Magasins.
28 mai

BOTTES, souliers et brodequins—43 caisses reçues par le navire Charles Carroll, à vendre par R. G. HOBBS, 12, rue Douane
28 mai

UN assortiment de cordage de Manille, à vendre en débarquement du navire Geo. Davis, par BLANCHARD EIMER & Co, 36 Bienville.
28 mai

ANES et ANESSES importés de Malte directement par le soussigné à bord du navire Wm. Tell, à vendre par A. S. BARKER, 69 1/2, rue de la Commune.
28 mai—10

CITRONS de Messine de qualité supérieure, à vendre par A. S. BARKER, 69 1/2, rue de la Commune.
28 mai—10

PITRE—Quelques balles de larges dimensions, à vendre par A. S. BARKER, 69 1/2, rue de la Commune.
28 mai—10

VIN de Madère—4 1/2 et 4 1/4 de pipes vin de Madère Old London Particular du vignoble de Manuel Deandrana, à vendre par A. S. BARKER, 69 1/2, rue de la Commune.
28 mai—10

BOUCHONS—300,000 bouchons en débarquement de la barque Noble, venant de Marseille, à vendre par AUG. MOLIER, Rue St.-Louis, No. 80.
25 mai

FEVES et pommes—16 barils fèves blanches, 10 barils pommes sèches, 4 barillets beurre de l'Ouest, en débarquement du bateau à vapeur Corvette, à vendre par WALTON & COCKAYNE, 28 et 29, Nouvelle Levée.
25 mai

GRAISSE en feuilles—1000 barillets en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, Tchoupitoulas.
25 mai

WHISKEY—300 barils whiskey commun, partie à 20 pour cent au dessus de l'épreuve, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, Tchoupitoulas.
25 mai

JAMBONS—100 boucauts, tierçons et barils, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, Tchoupitoulas.
25 mai

JAMBONS—100 boucauts jambons de Cincinnati, et 50 barils jambons glacés de Duffield, à vendre par JOS LANDIS & Co.
25 mai

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet de différentes sortes et marques, telles que Venus, Esperanza, Iris, Uques, et plusieurs autres constamment en mains et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.
17 mai

CRINS pour les plâtriers en barils et en boucauts, de la meilleure qualité, à vendre par JAMES D. DENEGRE, 16, rue de la Douane.
27 mai

SUCRE—150 boucauts sucre prime à vendre par JAMES D. DENEGRE, 16, rue de la Douane.
27 mai

COUTILS—Lanes et de fantaisie, de dessins et genres nouveaux, en débarquement du navire St. Clair, du Havre, à vendre par KOHN, DARON & Co. 28, rue Bienville
27 mai

ACTIONS DE BANQUE A VENDRE—40 actions de la Banque Consolidée; 20 do de la Banque de l'Union.
24 mai FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

HUILE et Chandelles—500 caisses blanc de baleine, de New-Bedford et Nantucket; 5000 gallons huile pure de baleine, et 5000 do non purifiée, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 35, Gravier.
13 mai

AVANCES faites sur consignations de denrées à J. J. Andrews et Brothers à New-York, ou à E. L. Andrews & Co., à la Mobile, par ANDREWS & BROTHERS, 30 rue du Camp.
12 mai

JAMBONS DE MENAGE, 19 boucauts et 10 tierçons jambons de ménage, qualité, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas.
13 mai

MAIS—2000 boisseaux en débarquement d'un chaland, à vendre par A. TRIEK, 31, rue Gravier.
7 mai

DROGUES et médicaments—Le soussigné reçoit constamment d'Europe et des villes du Nord des drogues et médicaments frais et choisis. Les familles, les habitants et autres peuvent s'approvisionner chez lui à des prix modérés. Il exécute aussi avec la plus grande exactitude les prescriptions des médecins. J. ROSSI,
13 janv Ville de Lafayette.

SANGSUES—Quelques centaines de sangsues de première qualité, à vendre par J. ROSSI,
7 avril Ville de Lafayette.

A LOUER [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

D. M. Hughes contre ses créanciers et les créanciers de Hughes & Co.

PAR J. A. BEARD & Co.
EN vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 novembre 1838, il sera vendu à l'encan mercredi, le 16 juin, à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés suivantes abandonnées par les insolvables à leurs créanciers, savoir:

1o. La moitié indivise de 21 lots de terre situés au faubourg Montreuil et désignés comme suit, sur un plan du dit faubourg, dressé le 6 juin 1836 et déposé dans l'étude de Octave de Armas, not. pub., savoir:

Le no. 26, 8 lots; no. 29, 12 lots; no. 30, 8 lots; no. 31, 8 lots; no. 32, 4 lots; no. 33, 6 lots; no. 34, 6 lots; no. 35, 4 lots; no. 36, 4 lots; no. 37, 6 lots; no. 38, 12 lots; no. 39, 6 lots; no. 40, 6 lots; no. 41, 10 lots; no. 42, 6 lots; no. 43, 6 lots; no. 44, 12 lots; no. 45, 6 lots; no. 46, 6 lots; no. 47, 6 lots et no. 48, 12 lots.

2o. Deux lots situés à la Passe Christiane comté de Hancock, Etat du Mississipi, désignés sur le plan dressé par L. Surgi, architecte le 6 juin 1836, et déposé dans l'étude de W. L. McCoy, not. pub., par les nos. 44 et 46. Le lot no. 45 a un demi arpent de façade au Golfe du Mexique, vingt huit arpents et cent treize pieds de profondeur sur le côté du no. 43 et quarante vingt onze pieds de profondeur sur la ligne de derrière. Le lot no. 46 contigu et précédent a les mêmes dimensions.

Conditions—Pour les propriétés du faubourg Montreuil, 1/5 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Pour les propriétés de la Passe Christiane, l'acheteur se chargera du paiement de $91 et de l'intérêt à partir du 14 décembre 1837; 1-4 comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par devant F. Grima, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 21 mai

Vente de Syndic.
PAR BENJ. KENDIG.
IL sera vendu à l'encan vendredi, le 4 juin, à midi à l'arcade Banks, dans la rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District donné par le premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, portant la date du 26 avril 1841, et à la requête de Peter F. Ward, seul syndic de la succession de Patrick Ward, les propriétés suivantes, savoir:

Huit certains lots de terre situés dans la ville de Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, désignés par les Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21 et 22 dans l'îlet A sur un plan dressé par L. J. Pilié et Springbett voyers, portant la date du 2 janvier 1836 et déposé dans l'étude de J. B. Marks, not. pub.

Les lots nos. 12, 13 et 14 sont contigus et mesurent 30 pieds de face à la rue Napoléon, sur 165 pieds de profondeur.

Les lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22, contigus, ont chacun 30 pieds de face à la rue Madison, sur 11, pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—comptant.

Les actes de vente pardevant Wm. Y. Lewis not. pub. aux frais des acquéreurs. [illegible]

PAR P. E. TRICOU.
IL sera vendu le jeudi 17 juin 1841, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce, en date du 11 janvier 1841, et à la requête et sous la direction de E. L. Bernard, syndic des créanciers de Thérèse Palmer, femme séparée de biens de A W. L. Palmer, l'esclave ci-après nommé, abandonné par la dite dame Thérèse Palmer à ses créanciers, savoir:

NELSON, nègre âgé d'environ dix-sept ans.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 mai 16, 17, 24, 31, mai 10 et 17 juin.

PAR P. E. TRICOU.
Succession de Iphigénie Carrés, f. d. c. l.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, daté du 18 Mai, 1841, il sera vendu le mercredi 23 juin 1841, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, les esclaves ci-après nommés appartenant à la succession Iphigénie Carrés f. d. c. l., savoir:

1o. Sophie, négresse, âgée d'environ 36 ans, bon sujet et domestique de maison.

2o. Marie Louise, négresse âgée d'environ 50 ans, domestique de maison

3o. Arsène, négresse, âgée d'environ 40ans, domestique de maison.

4o. Ketty, négresse, âgée d'environ 26 ans, c'est blanchisseuse quelquefois.

5o. Catherine, négresse, âgée d'environ 14 ans, blanchisseuse.

6. Villette, griffonne, âgée d'environ 45 ans, blanchisseuse et domestique de maison.

7. Agline, mulâtresse, âgée d'environ 40 ans, domestique de maison, avec ses deux enfans, François, d'environ 6 ans et Marie Joseph, de 2 ans.

8. Marie Catherine, négresse âgée d'environ 30 ans, couturière, avec son enfant l'altomène âgée de 3 ans.

9. Alexandre, mulâtre, âgé de 18 ans, apprenti maçon.

10. William Hanson, mulâtre âgé d'environ 16 ans, marronneur.

Conditions: un dixième comptant et la balance à 1 et 2 ans, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets porteront 10 pour % d'intérêt à leur échéance s'ils ne sont pas payés à leur maturité, sans pour cela que cette clause donne le droit d'en retarder le paiement.

Les actes de vente seront passés chez Charles Boudousquié, notaire, aux frais des acquéreurs.
22 mai—16 21, 31m 7, 14 et 23 juin.

PAR L. A. GARRIDEL.
JEUDI, 17 juin 1841, il sera vendu, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 22 avril 1841, et à la requête de Joseph Marie Bernard, curateur et syndic des créanciers de J. A. Merle, F. Frechier, Bordes, Mieregard et de John A. Merle & Co., l'esclave ci-après nommé et les actions de banque abandonnées par eux à leurs créanciers, à savoir:

1o. BELLA, âgée d'environ 32 ans, négresse intelligente sujette à boire.

2o. 10 actions de la Banque de la Bourse, de $100, sur chacune desquelles $10. ont été payés.

Conditions—L'esclave Bella, au quart comptant, la balance à 6. 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actions, à 6 et 12 mois de crédit, en billets approuvés et endossés à satisfaction.

L'acte de vente sera passé par F. Grima, notaire public aux frais de l'acquéreur. 17 mai—31 m, 7, 17 juin

PAR A. D. DOBIOCOURT.
Antoine Maxent contre ses créanciers.
LUNDI, quatre juin 1841, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, en vertu de la requête de Théodule Livaudais, syndic des créanciers de Frasier-Vabie, et par ordre de la Cour de District, il sera vendu, une table et PENDULE de prix, avec deux candélabres.
Conditions à vue. 24 mai

PAR M. BARNETT, Sénr.
CONFORMEMENT aux provisions d'un ordre de l'assemblée générale de l'Etat de la Louisiane, intitulé un acte pour pourvoir à la formation d'un fonds [illegible] mars 1841, et en vertu d'un ordre du trésorier de l'Etat; à moi adressé, il sera vendu, samedi le 26 juin 1841 à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés ci-dessous décrites, savoir:

1o. Une portion de terre établie en habitation sucrière, située sur la rive gauche du Mississipi, dans la paroisse St. Jacques, à 20 lieues environ au-dessus de la Nouvelle-Orléans, mesurant 15 arpents plus ou moins de face au fleuve Mississippi, sur 40 arpents de profondeur, bornée sur la ligne d'en haut par la propriété de Joseph Landry, fils, et sur la ligne d'en bas par les terres de feu Alexander Claude, (à l'exception d'une petite portion de terre avec la Régence, environ 4 arpents de profondeur, occupée par Madame Françoise Duchamps la propriété de [illegible], lequel s'étend dans le profondeur [illegible] par ledit lot, par J. P. Dauphin; ensemble avec la maison de résidence, les bâtisses et améliorations.

2o. Les Esclaves suivants, savoir: Warwick, âgé d'environ 34 ans; Jeffrey âgé de 26 ans; Stephen âgé de 20 ans; Big Stephen âgé de 25 ans; Henry âgé de 20 ans; Louis âgé de 27 ans; Nancy âgée de 22 ans, avec ses deux enfants; Charlotte âgée de 18 ans; Polly âgée de 21 ans; Autlin âgé de 20 ans.

Nous exerçons, cinq boufs, ustensiles d'agriculture, locomotive achetée de la Banque de Carrollton, [illegible].

Conditions: La terre payable à un crédit de 1 et 2 ans et les esclaves [illegible] payable [illegible]; les billets qui seront fournis pour la terre et les esclaves porteront intérêt à raison de 5 pour cent par an à partir du jour de la vente, endossés à satisfaction; étant payables à la Banque des Citoyens à la Nouvelle-Orléans et garantis par hypothèque sur la propriété vendue.
Les actes de vente par devant A. Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. 20 mai

TRESOR DE LA POITRINE.
Pâte Pectorale de mou de veau, de Degenetais, pharmacien-Chimiste à Paris.
DE toutes les préparations qui ont été conseillées dans les affections de poitrine, il n'en est aucune qui ait obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau, les résultats constamment heureux de son emploi dans toutes les affections aiguës ou chroniques du poumon, en ont fait un remède par excellence.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine; elle facilite l'expectoration, elle calme instantanément les quintes de toux, elle arrête et guérit la coqueluche, les rhumes, les catarrhes les plus rebelles et a été reconnu son excellente propriété l'est universellement [illegible] est plus efficace et le plus sur que l'on puisse employer dans toutes les affections de la poitrine et des voies aériennes.

Le dépôt se trouve à la Nouvelle Orléans, chez M. Martin, pharmacien, rue de Chartres No. 171. 26 fev—6m

CARGAISON DE MARSEILLES.
LES soussignés offrent à vendre au débarquement de la barque Noble, de Marseille, les marchandises suivantes:
650 barriques vin rouge,
50 1-2 do do,
60 barils vin de Porto,
60 barils vin de Madère,
150 caisses vin muscat,
400 paniers huile d'olives,
100 1-2 paniers do do,
100 caisses liqueurs assorties,
300 sacs et 70 balles bouchons,
60 caisses savon de Castille,
10 caisses soufre en soulieux,
125 caisses salaisons assorties,
10 balles amandes douces,
430 jarres à eau assorties,
800 paquets [illegible].
GEORGE GREEN & BROTHER,
25 mai 65 rue Gravier.

INSTRUMENT DE MUSIQUE A PRIX COUTANT.
T. E. BENOIT, encoignure Chartres et Jefferson, offre à vendre, d'ici au 30 courant, à prix coûtant: instruments de musique, de tout genre, et musique de Lucie, de Lammermoor, Anne de Boulen, Enoch, le Domino Noir, la Reine Jeanne, Loyse de Montfort, la Reine d'un Jour, le Perroquier de la Régence, et autres, qu'il vient de recevoir et qu'il offre à 25 pour cent de Bénéfice. 6 m 1

LES soussignés offrent à vendre à leur magasin rue la Levée:
400 barriques vins de Marseilles, marque de Bergasse,
200 do do do de Légier,
30 1/4 do } Vin de Madère de Marseilles,
25 barils }
30 1/4 de barriques imitation de vin de Porto,
200 caisses vin Muscat de Frontignan,
100 do eau de fleurs d'oranger,
50 do liqueurs,
100 paniers huile d'olives douce,
400 paniers bouteilles vides,
450 milliers de bouchons,
10 do do [illegible]
CANTIN, DARAN & Co.
17 mai 11 et 13, rue St. Louis.

ENTREPOT de Marbres Italien, No. 2, rue Royale, tout au bassin.—Le soussigné appelle l'attention du public de la Nelle. Orléans et particulièrement celle des architectes, sur son entrepôt de beaux marbres d'Italie pour cheminées, grottes de Russie, ornements en albâtre, tables rondes en marbre, et autres différents articles d'Italie, qu'il vend à des prix fort réduits. Le soussigné recevra prochainement toute espèce d'ordres pour toutes marchandises importées de New York ou d'Italie et plus particulièrement ceux pour ouvrages de cheminées de marbre, marbres à bâtisse, etc.
N. B.—Il répare aussi les ouvrages en albâtre, à leur établissement.
Les conditions, d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de crédit.
11 janv J. FILIPPINI.

VINS, Huile et Eau-de-vie—400 barriques vin rouge,
100 barriques Malaga doux,
30 do Porto véritable,
20 do Madère,
20 do huile d'olive,
10 bari s eau-de-vie espagnole,
30 barils amandes,
50 caisses morues,
[illegible] raisins [illegible]
CUCULLU, LAPEYRE & Co,
17 mai 20, Vieille Levée.

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes, reçues par le navire Eleanor, venant de Bordeaux:
250 barriques vin Montferrand,
100 do Côte de Bourg,
20 do St-Estèphe et St-Julien, Medoc vieux,
20 do Bassins,
50 caisses vin rouge de 12 bouteilles,
120 demi pipes eau-de-vie Maglory Cognac, [illegible]
[illegible]
20 barils vinaigre blanc clarifié,
50 caisses pruneaux de choix de cotonnée en paniers,
[illegible] liqueurs assorties,
1567 paniers anisette fine,
60 caisses extrait d'Absinthe
21 av BOUTIN, GALLY & Co.

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINEES ET DE GRANIT.
Rue de la Douane No. 167, entre Dauphine et Bourgogne.
LE soussigné sculpteur et marbrier, [illegible] dans ses entrepôts les plus beaux, [illegible] [illegible]

[illegible] E. L. [illegible]

[illegible]

No 116

BY BULL[illegible]
NO. [illegible]

TE[illegible]

SUBSCRIPTION.—[illegible] annum, payable [illegible]

ADVERTISING.—[illegible]

Merchants & Tr[illegible]

REGULAR [illegible]

NEW ORLEANS [illegible]

FORE[illegible]

FOR HAV[illegible]
FOR TAM[illegible]
FOR MAT[illegible]
FOR LON[illegible]
FOR LIVE[illegible]
FOR LIVE[illegible]
FOR LIVE[illegible]
FOR LIV[illegible]
FOR LIVE[illegible]
FOR HAVR[illegible]
FOR HAVR[illegible]
FOR HAV[illegible]
FOR HAVR[illegible]
FOR BOR[illegible]
WANTED[illegible]
WANTED[illegible]
WANTED[illegible]
WANTED[illegible]
FOR SAL[illegible]

LOUIS [illegible]

DENTISTRY—[illegible]

SLATES.—The [illegible]